



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRADE/WP.7/GE.6/2001/2
26 décembre 2000

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE,
DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENTREPRISE

Groupe de travail de la normalisation des
produits périssables et de l'amélioration de la qualité

Section spécialisée de la normalisation
des plants de pommes de terre

Trente et unième session, 12-14 mars 2001, Genève

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

FAITS NOTABLES SURVENUS DEPUIS LA TRENTIÈME SESSION

Note du secrétariat

Le présent document récapitule les résultats des travaux de la quatrième session du Comité pour le développement du commerce, de l'industrie et de l'entreprise et de la cinquante-sixième session du Groupe de travail de la normalisation des produits périssables et de l'amélioration de la qualité qui présentent un intérêt pour la section spécialisée.

QUATRIÈME SESSION DU COMITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENTREPRISE

Les paragraphes ci-après sont extraits du rapport du Comité (ECE/TRADE/262, par. 32 à 39) :

Point 6 - Normes de qualité des produits agricoles

32. Le secrétariat a présenté les activités du Groupe de travail de la normalisation des produits périssables et de l'amélioration de la qualité (WP.7) et fait un tour d'horizon des travaux réalisés depuis la dernière session du Comité. Le Vice-Président du WP.7, M. David Priester, a expliqué de manière approfondie la genèse du travail d'élaboration de commentaires et les débats qui avaient lieu à ce sujet au sein du WP.7.

33. À la troisième session du Comité, la Communauté européenne avait demandé que le secrétariat établisse une étude sur les modalités d'élaboration de brochures explicatives sur les normes de la CEE dans le cadre du WP.7 et de ses sections spécialisées. Cette demande avait été appuyée par les États-Unis et approuvée par le Comité.

34. Les résultats de cette étude avaient montré qu'il était possible d'intégrer ces travaux sans accroître sensiblement le nombre de jours de réunion, mais non sans augmenter les ressources existantes. Plus précisément, il faudrait recruter un fonctionnaire supplémentaire. Étant donné l'absence d'accroissement du budget de la CEE (budget à croissance zéro), il serait nécessaire de créer un fonds d'affectation spéciale alimenté par des contributions volontaires des pays ou de réaffecter les ressources à l'intérieur du secrétariat.

35. À sa dernière session, le WP.7 avait décidé de créer un groupe spécial pour s'occuper de cette question tout en signalant qu'il ne devrait pas y avoir de doubles emplois, ce qui signifiait que le WP.7 ne serait prêt à se charger de l'élaboration des commentaires que si l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) cessait de faire ce travail.

36. Les délégations de la Communauté européenne et des États-Unis ont dit qu'elles souhaiteraient que le travail d'élaboration de commentaires soit transféré à la CEE, pour autant que l'OCDE cesse de s'en occuper et que le problème du financement à la CEE soit résolu.

37. La délégation de la Communauté européenne a indiqué qu'elle avait pris bonne note de la possibilité de financer cette activité au moyen d'un fonds d'affectation spéciale mais qu'à son avis, il faudrait s'efforcer en priorité de résoudre ce problème en réaffectant les ressources à l'intérieur de la Division du commerce. Le Comité a ensuite **demandé** que le secrétariat rende compte des possibilités de réaffectation et fasse part des réactions recueillies à ce sujet au Groupe de travail à sa prochaine session en novembre 2000.

38. La délégation de la Fédération de Russie a déclaré qu'elle accordait un degré de priorité élevé aux travaux du WP.7 et de ses sections spécialisées, en particulier celles qui s'occupaient de la viande et des plants de pommes de terre. Elle a noté avec satisfaction que la Section spécialisée de la normalisation des plants de pommes de terre examinerait à l'avenir la question des organismes génétiquement modifiés mais elle a demandé qu'il soit tenu compte du travail déjà effectué par d'autres organes pour éviter les doubles emplois.

39. Le Comité a ensuite **pris note** des documents TRADE/2000/5 et TRADE/WP.7/1999/7, qui contenaient de plus amples précisions sur les travaux effectués par le WP.7 pendant la période considérée.

CINQUANTE-SIXIÈME SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL

Les paragraphes ci-après sont extraits du rapport du Groupe de travail (TRADE/WP.7/2000/11, par. 56 à 64) :

Section spécialisée de la normalisation des plants de pommes de terre

Document pour la présente session : TRADE/WP.7/GE.2/2000/8 (rapport de la trentième session)

56. Le nouveau Président de la Section spécialisée, M. P. G. Bianchi (Italie), a informé le Groupe de travail des résultats de la trentième session de la Section spécialisée, ainsi que de la réunion des rapporteurs sur les plants de pommes de terre, qui s'était tenue à Moscou du 24 au 27 octobre 2000. Il a remercié l'ancien Président, M. B. Borrel (Canada), de sa contribution aux travaux du Groupe.

Amendements à la norme CEE-ONU pour les plants de pommes de terre

Document pour la présente session : TRADE/WP.7/2000/4

57. M. Bianchi a présenté les amendements concernant l'adoption de tolérances relatives à la gale poudreuse et aux virus qu'il était proposé d'apporter à cette norme.

58. Le Groupe de travail a adopté ces amendements. Le texte complet de cette norme sera publié dans l'additif 20.

Réunion des rapporteurs

59. Cette réunion s'était tenue à Moscou, à l'invitation du Ministère de l'industrie, de la science et des technologies, responsable des normes alimentaires. M. Bianchi a remercié les autorités russes de leur aimable invitation, de l'excellente organisation et de leur hospitalité.

60. Cette réunion avait un double objectif : d'une part, en tant que réunion régulière des rapporteurs, promouvoir la norme CEE-ONU concernant les plants de pommes de terre, conformément au mandat confié par la Section spécialisée et, d'autre part, permettre de mieux s'informer sur l'état de la production de pommes de terre dans la Fédération de Russie et, si possible, de formuler des recommandations à ce sujet.

61. Les rapporteurs avaient pris note des informations fournies par le Ministère de l'agriculture, indiquant que la Russie avait la plus grande surface cultivée de pommes de terre du monde, mais que les rendements relativement faibles (comparés à ceux des autres pays) et les pertes élevées étaient un sujet de préoccupation. Ils avaient approuvé l'évaluation faite par les autorités russes, selon laquelle il serait nécessaire d'améliorer quantitativement et qualitativement la production

de plants de pommes de terre, d'utiliser des semences certifiées et de moderniser les méthodes de production et de stockage, afin d'améliorer la situation.

62. Les rapporteurs avaient fait plusieurs recommandations, en insistant principalement sur la nécessité de sensibiliser les exploitants agricoles et les inspecteurs à l'importance qu'il y avait à utiliser des semences certifiées. Ils avaient souligné qu'il fallait que les exploitants agricoles prennent conscience du lien qui existait entre l'utilisation de semences certifiées, un rendement plus élevé, une diminution de l'emploi de pesticides, l'amélioration des produits et l'augmentation des bénéfices. Ces recommandations avaient été très appréciées par les participants, et l'assurance avait été donnée que la Russie continuerait de participer aux réunions de la CEE-ONU.

63. Les rapporteurs avaient effectué une visite technique du Centre de génie biologique, et le directeur adjoint du Centre, M. Dorokhov, les avait informés de l'état d'avancement de la certification des variétés OGM de pommes de terre.

Travaux futurs

64. La Section spécialisée a décidé de consacrer les travaux qu'elle accomplirait au cours de l'année prochaine aux questions suivantes :

- Évaluation des réponses au questionnaire sur les systèmes nationaux de certification et établissement d'une publication récapitulative;
- Plan d'échantillonnage destiné à être annexé à la norme;
- Élaboration de subdivisions des catégories à des fins d'harmonisation internationale (elles sont actuellement définies au niveau national);
- Recherche sur les préoccupations des acheteurs de plants en vue d'en tenir compte dans la norme;
- Évaluation des effets des OGM sur la norme;
- Tenue d'une réunion de coopération avec d'autres organisations concernées par la normalisation des plants de pommes de terre.
